ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Association Cultuelle des Musulmans des Ulis
ACMU

Chez M. ALI ADDA,
20, avenue des champs lasniers
91940 LES ULIS

Siret : 801 602 087 00018
APE : 94 99Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2014

ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Association Cultuelle des Musulmans des Ulis,
Chez Monsieur Ali ADDA,
20 avenue des champs lasniers

91 740 LES ULIS

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale dans le cadre des dispositions de l'article L. 820-3-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Cultuelle des Musulmans des Ulis, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	555 343 €
Total des produits d'exploitation	213 232 €
Excédent de l'exercice	204 241 €

Nous vous précisons que votre association n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice 2013, les comptes de l'exercice 2013 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres éléments

de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels les informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,
Le 12 janvier 2016

Le Commissaire aux comptes,

Gérard LEJEUNE

ASSOCIATION ACMU - Ass Cultuelle des Musulmans des
91940 LES ULIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL I						
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	555 343		555 343	345 186	210 157	60.88
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	TOTAL III	555 343		555 343	345 186	210 157	60.88
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	555 343		555 343	345 186	210 157	60.88

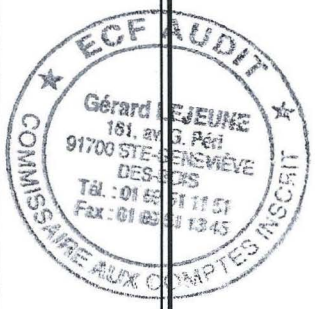

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION ACMU - Ass Cultuelle des Musulmans des
91940 LES ULIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	338 278	338 278		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	6 908	3 174	3 734	117.66
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	204 241	3 734	200 506	NS
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	549 427	345 186	204 241	59.17
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 916		5 916	
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	5 916		5 916	
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	555 343	345 186	210 157	60.88

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 5 916
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

ECF AUDIT
Gérard LEFEVRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

ASSOCIATION ACMU - Ass Cultuelle des Musulmans des
91940 LES ULIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	213 232	4 138	209 093	NS
TOTAL I	213 232	4 138	209 093	NS
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	8 951	404	8 547	NS
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)				
TOTAL II	8 951	404	8 547	NS
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	204 281	3 734	200 546	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	40		40	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	40		40	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	40-		40-	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	204 241	3 734	200 506	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	213 232	4 138	209 093	NS
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	8 991	404	8 587	NS
SOLDE INTERMEDIAIRE	204 241	3 734	200 506	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	204 241	3 734	200 506	NS

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
151, av. G. Péri
91700 STE GENEVIÈVE
DES-BOIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL ACTIF IMMOBILISE					
DISPONIBILITES		555 343	345 186	210 157	60.88
51200000	Banques SG 00037288871	5 743	5 752	10-	0.17-
51210000	Compte BPVF 30321524206	248 208	38 970	209 238	536.92
51220000	Compte BPVF 09221080642	301 392	300 464	928	0.31
TOTAL ACTIF CIRCULANT		555 343	345 186	210 157	60.88
TOTAL GENERAL		555 343	345 186	210 157	60.88

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	338 278	338 278		
10240000 Fonds Associatifs s/Dt reprise	338 278	338 278		
REPORT A NOUVEAU	6 908	3 174	3 734	117.66
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	6 908	3 174	3 734	117.66
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	204 241	3 734	200 506	NS
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	549 427	345 186	204 241	59.17
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 916		5 916	
40810000 Fournisseurs	5 916		5 916	
TOTAL DETTES	5 916		5 916	
TOTAL GENERAL	555 343	345 186	210 157	60.88

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, rue G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES PRODUITS	213 232	4 138	209 093	NS
75820000 Dons Manuels affectés Mosquée	213 232	4 138	209 093	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	213 232	4 138	209 093	NS
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	8 951	404	8 547	NS
61350000 Locations mobilières	1 440		1 440	
61351000 Abonnement TPE	1 012		1 012	
61351100 Hébergement Site Internet	14		14	
61600000 Primes d'assurances	395	388	7	1.88
62260000 Honoraires	2 400		2 400	
62263000 Honoraires CAC	3 516		3 516	
62700000 Services bancaires et assimilé	120	16	104	651.10
62780000 Frais cb	53		53	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 951	404	8 547	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	204 281	3 734	200 546	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	40		40	
66160000 Intér banc, et opérat.financem	40		40	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	40		40	
RESULTAT FINANCIER	40-		40-	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	204 241	3 734	200 506	NS
TOTAL PRODUITS	213 232	4 138	209 093	NS
TOTAL DES CHARGES	8 991	404	8 587	NS
SOLDE INTERMEDIAIRE	204 241	3 734	200 506	NS
EXCEDENTS OU DEFICITS	204 241	3 734	200 506	NS

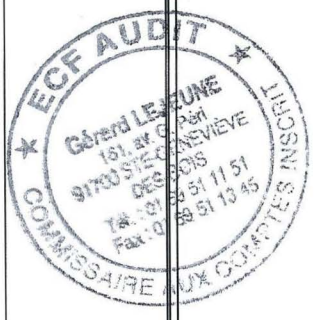

Association Cultuelle des Musulmans des Ulis
20 Avenue des Champs Lasniers
91940 LES ULIS

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 555 343 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 213 232 € et un total **charges** de 8 991 € dégageant ainsi un **résultat** de 204 241 €.

L'exercice considéré débute le **01/01/2014** et finit le **31/12/2014.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables, définies par les CRC 99-01 et ANC 2014-03, relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dont le respect du principe de prudence, ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus ou à leur coût de production.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

- Immobilisations décomposables :

N/A

- Immobilisations non décomposables :

N/A

- Immobilisations non amortissables :

N/A

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

N/A

Stocks et en cours

Il n'y a pas de stock constaté.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements financiers

N/A

Provision retraite

N/A

Association Cultuelle des Musulmans des Ulis
20 Avenue des Champs Lasniers
91940 LES ULIS

Ventilation du chiffre d'affaires

Cotisations des membres	0 €
Dons affectés Mosquée :	213 232 €
Total :	213 232 €

Activités fiscalisées

L'association n'est fiscalisée pour aucune de ses activités.

Actions de formation

N/A

Détail des charges et produits exceptionnels

N/A

Provision pour litige

N/A

Droits à DIF

N/A

Contributions volontaires en nature

L'association n'a pas mis en place de système de décompte et de valorisation des heures de bénévolat.

Autres informations

Aucun membre de l'association n'est rémunéré au titre de ses fonctions.